

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	Numéro de séquence / séance	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
			MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 : Réaliser un état des lieux initial géologique, technique et patrimonial				
Élaboration du diagnostic patrimonial	Caractériser les matériaux en s'appuyant sur une approche géologique afin de localiser leur aire de mise en œuvre.	B1 - S1.1 et 2	- Questionnaire illustré - Étude de cas	- Les caractéristiques mécaniques de la pierre sont identifiées. - Le vocabulaire technique est maîtrisé. - Ces spécificités sont rapportées à des aires géographiques, qui peuvent être géolocalisées.
	Identifier l'architecture des bâtiments en utilisant ses acquis en matière d'histoire des couvertures afin de préserver les spécificités patrimoniales propres à chaque aire géographique et culturelle.	B1 - S2.1, 2 et 3		- Les styles et les architectures sont distinguées et géolocalisées. - Les différentes spécificités de pose liées aux terroirs sont identifiées. A partir de la mobilisation de tous ces éléments, une approche patrimoniale est réalisée. Celle-ci permet d'assurer la mise en œuvre d'une couverture qui respecte la localisation et les usages locaux.
Examen physique patrimonial du bâtiment	Réaliser un diagnostic technique à partir de la lecture des plans et de documents, afin de déterminer les surfaces de l'ouvrage et le plan d'implantation du chantier dans le respect des règles de sécurité.	B1 - S3.1, 2, 3 et 4		- Les différentes normes d'un plan sont maîtrisées et peuvent être analysées (masse, détail, coupe, organisation de chantier, échelles, conversions, pentes, degrés et pourcentages, métrés simples de couverture permettant le calcul des éléments tels que gouttières, rives...).
	Identifier les différentes pathologies relatives aux matériaux, à leur mise en œuvre et au support en utilisant ses acquis et son expérience professionnelle afin de garantir la pérennité des ouvrages.	B1 - S4.1		- À partir du plan, l'organisation du chantier est comprise et mise en œuvre : les zones de taille, de stockage et de calibrage sont prévues. - Les couloirs de circulation sont prévus. - Le liant choisi est adapté. - Le vocabulaire technique est maîtrisé. - Les pathologies potentielles liées aux lauzes sont connues et les moyens de fiabilisation sont maîtrisés. - Les pathologies liées à une mauvaise mise en œuvre des lauzes sur le toit sont repérées et les moyens de les éviter sont connus. - Les pathologies liées au support sont identifiées et connues.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	Numéro de séquence / séance	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
			MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 2 : Mettre en œuvre une couverture en lauze calcaire				
Préparation de la nouvelle couverture de lauze calcaire.	Maîtriser le process de démontage de l'ancienne toiture en veillant au respect des consignes de sécurité afin de limiter les manutentions et de respecter la répartition des charges.	B2 - S1.1, 2, 3, 4 et 5	- Questionnaire illustré - Mise en situation professionnelle - Entretien avec le jury pendant la mise en situation professionnelle	- Les EPI sont portés et les éléments de protection contre les agressions extérieures sont utilisés. - Les règles d'usage d'hygiène et de sécurité sont respectées (gestes et posture, déplacement sur le toit, sécurité avec les installations à proximité des lignes électriques). - La réglementation en vigueur relative au travail en hauteur (échafaudage, nacelle...) est maîtrisée. - Le matériau est manipulé avec soin et respect. - Les risques liés au démontage sont maîtrisés et le process à suivre est compris et respecté. - Les différents modes de dépose sont identifiés selon la typologie du chantier. - Les techniques de démontage des lauzes utilisées sont adéquates et conformes pour préserver l'intégrité du matériau dans sa totalité. - Le tri et le stockage liés à la dépose sont respectés.
	Mettre en forme les lauzes à l'aide des outils et accessoires adéquats pour la taille afin de fournir un matériau taillé conforme à son affectation (gouttiers, rives débordantes, rives murales, faîtage, lauzes de plain-carré).	B2 - S2.1, 2, 3, 4 et 5		- La fiabilisation du matériau est réalisée à partir des contrôles visuels (compacité, absence de diaclase marquée, de stratification...) et sonores (son clair et net). - L'utilisation des différents outils (marteau, têt, marteline, taillant, ciseau) et accessoires (support, enclume) est maîtrisés. - Le mode manuel de la taille est maîtrisé. - Les gestes de taille sont appropriés aux caractéristiques du matériau (épaisseur, résistivité...). - La forme donnée à la lauze est adaptée à sa destination sur la toiture : gouttier, rive débordante, rive murale, lauze de plain-carré, faîtage ... - La lauze est taillée tout en optimisant le matériau. - Une fois la lauze taillée, le candidat vérifie que l'action de taille n'a pas fragilisé la lauze.
	Stocker les lauzes à partir d'un ordonnancement en fonction de leur caractéristiques techniques afin préparer une utilisation rationnelle des lauzes.			- Les lauzes sont calibrées à partir de leur hauteur (5 cm en 5cm maximum). - Les lauzes sont stockées en fonction de leur calibre et de manière progressive. - Leur ordonnancement est adapté aux besoins du chantier afin de limiter leur manutention.
	Araser les murs gouttereaux à partir des pierres non utilisables en couverture afin de disposer d'une surface plane pour le départ de la couverture.	B2 - S3.1		- La mise en œuvre du mortier et les principes de maçonnerie sont maîtrisés et mobilisées dans le respect des consignes transmises par la hiérarchie. - Le niveau d'arase est respecté. - Les principes de mise en œuvre de l'arase sont respectés (horizontalité, alignement). - L'arase est réalisée de telle sorte que la portance du rang d'égout soit assurée.

REFERENTIEL D’ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d’activités</i>	Numéro de séquence / séance	REFERENTIEL D’EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d’évaluation des acquis</i>	
			MODALITÉS D’ÉVALUATION	CRITÈRES D’ÉVALUATION
Mettre en place la couverture en lauze calcaire	Poser les lauzes à partir de l’arase selon les consignes de la hiérarchie, en respectant les règles de sécurité, afin d’assurer l’étanchéité.	B2 - S4.1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12	- Questionnaire illustré - Mise en situation professionnelle - Entretien avec le jury pendant la mise en situation professionnelle	- Le rang d’égout est réalisé dans le respect des consignes d’inclinaison. Le dimensionnement du gouttier est adapté. Le résultat final est stable, profilé et aligné. Les consignes de débord sont respectées en égout et en rive. L’égout de rive débordante est choisi parmi les plus larges. - Le premier rang est profilé et calé de manière conforme, dans le respect des consignes. L’inclinaison est au moins égale à celle de l’égout. Le chanfrein des chefs de base se situe dans la continuité de celui des lauzes d’égout. Les recouvrements latéraux sont respectés. - Les lauzes de plain-carré sont posées et calées en respectant le traçage du pureau. L’alignement et la hauteur des lauzes respectent les consignes. Les recouvrements latéraux sont respectés. Le profil de la couverture est respecté et les lauzes ne déversent pas. Les lauzes sont calées de manière conforme. - Les lauzes de rives débordantes sont posées et calées de manière conforme. Les pureaux et recouvrements latéraux sont respectés. - Les lauzes de rives murales sont posées et calées de manière conforme, leur étanchéité est réalisée dans le respect des consignes. Les pureaux et recouvrements latéraux sont respectés. - Les lauzes d’acîmage et les lauzes de faitage sont posées, calées et scellées de manière conforme.
	Traiter les points singuliers de la couverture en utilisant les techniques adéquates afin d’obtenir une couverture homogène et étanche de l’ouvrage.	B2 - S5.1 et 2		- Les méthodes relatives au traitement des sous-égouts sont maîtrisées. - Les méthodes relatives au traitement du problème des toitures asymétriques (usage de rangs de rattrapage) sont maîtrisées. - Les spécificités liées aux égouts complexes sont maîtrisées et appliquées le cas échéant. - Les techniques de couronnement de cheminée sont maîtrisées. - Les principes de mise en œuvre d’une chatière de ventilation sont maitrisés.
	Clôturer son intervention en effectuant le rangement du matériel et un nettoyage général afin de restituer le chantier conformément aux consignes.	B2 - S6.1, 2, 3, 4, 5 et 6		- La remise en l’état du site est effectuée. - Le matériel, les matériaux et remblais résiduels sont enlevés. - Les principes de tri des déchets sont maitrisés et appliqués le cas échéant. - Un nettoyage général est effectué et le terrain et/ou les passages sont restitués.
Entretenir la couverture en lauze calcaire	Changer les lauzes défectueuses à la suite d’une inspection technique en utilisant les techniques et les outils adéquats afin de maintenir l’ouvrage en bon état.	B2 - S7.1	- Les lauzes à changer sont remplacées avec les méthodes adéquates par des éléments adaptés en dimension et en épaisseur. - L’intégrité des lauzes voisines est respectée. - La zone d’intervention est nettoyée.	
	Démousser en utilisant des techniques et des outils adéquats afin de préserver les qualités techniques et esthétiques de l’ouvrage.		- Les différentes solutions de démoussage et leur technique de mise en œuvre sont maitrisées. - La zone d’intervention est rendue en état.	